

Chasseurs en assemblée



Chasseurs en assemblée

La traditionnelle assemblée de la société de chasse de Lamothe s'est tenue selon le protocole sanitaire, en nombre réduit et dans la salle d'accueil et de loisirs aménagée pour l'occasion.

Le président Alain Sarraméjean a ouvert la réunion en présence d'Alain Scudellaro, maire de la commune. L'année écoulée a comptabilisé quatorze chasseurs, un effectif stable auquel il faut ajouter la venue de quelques occasionnels.

Les lâchers de gibier seront reconduits mais étalés dans le temps. Le nombre de bracelets pour la chasse au chevreuil reste inchangé. L'ouverture est fixée au 13 septembre et le prix de la carte à 50 €. La présentation des comptes par Xavier Ricaud Taste et Sébastien Nodenot fût rapide tant la situation est saine et le nombre de manifestations réduit pour cause de pandémie.

Tous espèrent pouvoir se retrouver autour du traditionnel repas des châtaignes en novembre.

Enfin, le maire abordait la création de la salle dédiée à la société, les travaux commenceront cet été.

C'est autour d'un apéritif que l'assemblée générale ordinaire s'achevait avant des petites vacances méritées.